



Argumentaire pédagogique à l'attention des militant(e)s Pour la campagne en vue des élections européennes du 7 juin 2009

Introduction

1. Les élections européennes
2. Les 27 Etats membres de l'Union européenne
3. L'élargissement et la Turquie
4. Utilité et rôle du Parlement européen
5. Voter « Front de Gauche » c'est combattre la politique Sarkozy
6. Ne pas sortir de l'Union européenne
7. L'épine du Traité de Lisbonne
8. Politique industrielle et stratégie de Lisbonne
9. Industrie automobile
10. Transport
11. Energie
12. Services publics européens
13. Intervention des salariés dans les gestions
14. Recherche
15. La culture
16. Logiciel libre, brevets
17. PAC
18. Pêche
19. Ecologie Réchauffement climatique
20. La directive services « Bolkestein »
21. La directive temps de travail
22. Justification du dumping salarial par la Cour de Justice européenne
23. Invertissons les facteurs du logiciel européen : Substituons à la concurrence, des logiques de coopération, de convergences salariales, sociales, fiscales et écologiques vers le haut
24. Réorienter les missions de la BCE, relancer les dépenses publiques, abroger le Pacte de Stabilité pour sortir de la crise
25. Développement, rapport nord sud, commerce international
26. Défense, Paix, OTAN
27. L'Union pour la Méditerranée
28. Non à l'Europe forteresse, Immigration
29. Droits des femmes
30. Les DOM – TOM
31. L'Europe des luttes
32. La vision du PCF de la relation nation/UE
33. 10 propositions du PCF pour changer d'Europe
34. PSE/PS
35. Les Verts
36. Les députés Modem français
37. Le NPA
38. Le PGE
39. Le groupe Gauche unitaire européenne (GUE)
40. Les sites du PCF et du Front de gauche

Conclusion

Introduction



Pour mieux maîtriser les enjeux des prochaines élections européennes – enjeu social, enjeu, démocratique, enjeu économique et enjeu politique et pour répondre à une forte demande de compréhension du fonctionnement de l'Europe actuelle, le collectif Europe du Conseil national du PCF a élaboré cet argumentaire sous forme de 40 questions / réponses.

Cet argumentaire vient en complément des textes reprenant notre ambition de changer d'Europe, notre démarche de rassemblement avec le Front de gauche.

D'autres outils sont ou seront à votre disposition comme le bilan de l'action du groupe GUE, présidé par Francis Wurtz, la plateforme du PGE « Ensemble pour changer en Europe » qui a été rendue publique dans Info-Hebdo n° 356 du 21 janvier 2009, ou encore un prochain document sur l'Europe et le monde.

Support pour le débat et l'organisation de réunions publiques, cet argumentaire permet de mener une campagne de proximité pour créer une dynamique populaire, comme nous l'avons réussie en 2005 lors du référendum sur le Traité Constitutionnel Européen. Notre objectif est de créer un Front de citoyennes et de citoyens qui ouvre l'espoir d'une politique de progrès social et démocratique et d'une Europe, utiles aux peuples et construites par les peuples.

1. Les élections européennes

Du 4 au 7 juin 2009, **375 millions d'Européens éliront leurs 736 députés** qui siègent au parlement européen situé à Strasbourg.

Le dimanche **7 juin 2009 les citoyens français sont appelés à voter pour désigner 72 députés français**- élus pour cinq ans -, contre 78 en 2004, du fait de l'élargissement à 27 du nombre de pays membres de l'Union européenne.

Les députés français sont répartis entre 8 régions électorales : Est (9), Ile-de-France (13), Massif central-Centre (5), Nord-Ouest (10), Ouest (9), Outre-mer (3), Sud-Est (13) et Sud-Ouest (10). L'élection est à un seul tour et les sièges sont répartis selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne, entre les listes qui ont au moins 5% des suffrages exprimés dans la circonscription.

2. Les 27 Etats membres de l'Union européenne

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie
Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas,
Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède

3- L'élargissement et la Turquie

Actuellement trois Etats ont la qualité de candidats (suivant les critères de l'actuelle UE) : la Croatie et la Turquie, pour lesquelles les négociations d'adhésion ont commencé, ainsi que l'Ancienne République yougoslave de Macédoine

Concernant la Turquie, le PCF est plutôt favorable à son entrée dans l'UE, à condition qu'elle respecte et s'engage légalement à garantir les droits politiques et humains de toutes les personnes vivant dans le pays, y compris toutes les minorités, qu'elle mette en œuvre des réformes juridiques et sociales conformes au droit permettant d'ouvrir une voie démocratique et pacifique pour tous les citoyens kurdes, apportant ainsi une solution politique au problème kurde et qu'elle reconnaisse le génocide arménien.



4. Utilité et rôle du Parlement européen

Le Parlement européen est la seule institution européenne démocratique puisque élue au suffrage universel des peuples de l'Union européenne (UE).

Au cours des années, Il a acquis de plus en plus de pouvoir : pouvoir de co-législateur à égalité avec le Conseil, pouvoir de censure de la Commission, pouvoir budgétaire, pouvoir d'enquête.

Il l'a montré parfois de manière positive en refusant de cautionner la volonté des gouvernements de rehausser les relations UE-Israël, en bloquant le projet de directive de déréglementation de la durée hebdomadaire maximale du temps de Travail à 48h et rejetant la directive portuaire.

Plus 80% des lois votées par le Parlement français sont des transpositions de lois adoptées par le Parlement européen.

Le patronat européen ne s'y trompe pas et entretient une armée de lobbyistes pour influencer le Parlement.

Ce n'est pas pour rien, s'il y a une banalisation de l'abstention par les puissants de l'Union européenne.

Ils craignent par-dessus tout que les peuples européens se mêlent de leurs affaires. Les résultats des différents référendums sur les Traités européens leur donnent raison d'avoir peur. Leurs pouvoirs sur l'Union européenne s'arrêtent aux bornes de l'implication des citoyens européens dans leurs propres affaires.

Le problème du Parlement européen n'est pas qu'il manquerait de pouvoir. Son problème est sa majorité libérale et sociale libérale. Majorité que chaque électeur a le pouvoir de transformer par son vote en minorité.

5 - Voter « Front de Gauche » c'est combattre la politique Sarkozy

Pour Sarkozy comme pour le patronat et la Commission européenne, l'équation est simple : les salaires, les retraites, les prestations sociales, l'emploi sont les variables à ajuster vers le bas, pour continuer à tirer les dividendes versés aux actionnaires vers le haut. Or c'est justement ces choix politiques qui sont les causes premières de la crise.

Au-delà des discours de circonstances sur la moralisation du capitalisme, Sarkozy, comme ses homologues européens et la Commission européenne, présentent des plans de relances qui ne visent que deux objectifs : sauver à coup de milliards publics les marchés financiers et accroître la compétitivité, c'est-à-dire la productivité du travail de chaque salarié.

Augmenter la productivité d'un salarié revient à l'obliger à gagner moins, en travaillant plus et dans des conditions plus dures. Cette course à la guerre économique, à la compétitivité et à la flexibilité en Europe est vaine et suicidaire. Elle conduit aujourd'hui le peuple irlandais et les peuples de l'est de l'Europe à la catastrophe économique et sociale.

C'est pourquoi les élections européennes seront l'expression politique d'un bras de fer entre notre peuple et Sarkozy, et au-delà, d'une confrontation sans précédent depuis la globalisation économique et financière entre les peuples et le capitalisme.



6- Ne pas sortir de l'Union européenne

Choisir de « sortir de l'Union européenne » revient à faire porter aux Institutions, toute la responsabilité des politiques européennes libérales, tout en dédouanant les gouvernements successifs des Etats membres.

Or aucun traité, aucune directive ne peut être adoptée sans l'aval direct ou indirect, des gouvernements nationaux via le Conseil de l'Union européenne. Les choix économiques et sociaux faits sur les territoires de l'Union européenne sont coordonnés les différents gouvernements nationaux. Notons d'ailleurs que la Norvège, l'Islande, la Suisse qui ne sont pas membres de l'Union ont fait exactement les mêmes choix.

Certes les institutions européennes sont filles des grandes bourgeoisies européennes.

Mais les IIIe et Ve République Française, ont été aussi enfants notre bourgeoisie nationale.

Comme toute institution, l'Union européenne est le produit de la lutte des classes et de la cristallisation à un moment donné des rapports de forces existants.

Faire fi de ce constat, reviendrait à renouer avec les vieux travers antiparlementaires du mouvement ouvrier qui ont toujours nourri, même à leur corps défendant, les pires populismes.

L'expérience historique a prouvé par de nombreux exemples qu'on peut subvertir les institutions et les retourner contre leurs principes créateurs.

Ce qui s'est passé autour des directives portuaires, temps de travail, brevet logiciel montre que lorsqu'il y a conjonction entre une volonté populaire et un groupe parlementaire capable de la relayer dans l'hémicycle il est possible d'obtenir des résultats utiles à nos peuples.

7- L'épine du Traité de Lisbonne

Le Traité de Lisbonne, de son origine à son processus de ratification, incarne le déni de la Démocratie et le mépris pour les choix souverains des peuples si chers à Nicolas Sarkozy et de ses pairs européens.

En effet, petit frère jumeau du Traité constitutionnel, le Traité de Lisbonne est né de la négation du vote démocratique des peuples français et hollandais.

Il devait être ratifié dans tous les pays, sans aucune consultation populaire à l'exception de l'Irlande en raison sa constitution.

Aujourd'hui, faisant fi du choix démocratique du peuple irlandais, ce processus de ratification se poursuit en donnant les pires gages réactionnaires aux conservateurs irlandais sur l'avortement ou le dumping fiscal.

L'adoption et l'application du Traité de Lisbonne réaffirmeraient l'attachement à une logique et à un système qui sont au cœur de la crise économique, sociale et politique que connaît l'Union européenne. Pour nous il est caduc.



8- Politique industrielle et stratégie de Lisbonne

La **stratégie de Lisbonne**, à ne pas confondre avec le Traité du même nom, désigne l'axe majeur de la politique économique et industrielle de l'Union européenne entre 2000 et 2010.

L'objectif officiel de cette stratégie est de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

Les moyens envisagés sont la réalisation d'une série de « réformes globales et interdépendantes ».

En fait, la Stratégie de Lisbonne, entièrement assise sur la « compétitivité », la guerre économique et donc sur l'augmentation de la productivité apparente du travail, est une véritable machine de guerre contre l'emploi industriel européen, et les classes moyennes salariés – c'est à dire tout salarié en CDI au dessus des salaires minimums européens lorsqu'il existe -. Cette stratégie inspire toutes les réformes antisociales dans les pays membres de l'Union européenne.

Elle fragilise à la crise tous les pays de l'Union européenne, en accentuant une répartition des revenus extrêmement inégalitaire. Elle détruit la cohérence et la cohésion du tissu industriel, entraînant perte de savoir faire et disparition de nombreuses entreprises sous traitante

Pousser jusqu'au bout elle polariserait la population active de l'Union européenne entre un petit noyau spécialisé dans des activités - en particulier de services financiers – à très haute valeur ajoutée et une masse paupérisée et déqualifiée centré sur les services à faible valeur ajoutée. Mais même le petit noyau «producteur de valeur » subira à court terme la concurrence redoutable des « élites » des pays émergents.

La Stratégie de Lisbonne doit laisser place à une véritable stratégie industrielle européenne, respectueuse de l'environnement, permettant l'aménagement de l'ensemble des territoires de l'UE, le développement de l'emploi, de la formation et de la recherche.

9- Industrie automobile

L'emploi et l'activité dans l'industrie automobile sur le territoire de l'Union européenne, vont très mal depuis plusieurs années.

Les délocalisations et les menaces de délocalisations, ont permis au patronat de non seulement de supprimer des milliers d'emplois, mais aussi, et surtout de faire pression vers le bas sur les salaires et les conditions de travail.

La précarité s'est généralisée par un recours massif à l'intérim.

L'intensification de l'exploitation de tous les salariés a gravement porté atteinte à leur santé, les poussant parfois jusqu'à la dépression nerveuse ou au suicide.

Depuis trois ans les vagues de plans sociaux se succèdent chez les équipementiers. Aujourd'hui c'est au tour des salariés travaillant chez les donneurs d'ordres d'être touchés : les intérimaires sont massivement renvoyés et le recours au chômage technique se généralise.

Déjà, on évoque la prochaine fermeture en zone euro de tout ou partie de centres de productions et



d'études avec à la clef des dizaines de milliers de licenciements.

Cette situation est extrêmement grave pour les salariés du secteur mais aussi pour l'ensemble des habitants de notre pays et de l'Europe.

En effet l'industrie automobile en Europe et les services qui y sont attachés, représentent 34% de la production mondiale automobile, 3% du produit intérieur brut de l'Union européenne, 10 millions d'emplois soit 7% des effectifs de l'industrie. Elles structurent de fait la vie de régions entières.

Les succès mondiaux de Renault-Nissan, de PSA, rapportent à leurs actionnaires sans qu'il y ait de retombées positives en matière d'emplois ou de rentrées fiscales pour les collectivités publiques de notre pays. La politique monétaire pratiquée par la Banque centrale européenne, contribue fortement à aggraver cette situation.

Par le chantage aux délocalisations et la mise en concurrence des salariés des différents sites nationaux, européens et internationaux, les groupes automobiles font pression sur les salaires, les conditions et le temps de travail, les exonérations fiscales. C'est pourquoi, la lutte victorieuse sur les salaires des travailleurs de Dacia a été une bonne nouvelle pour tous les salariés de l'automobile européenne.

C'est pourquoi, il est temps de mettre en place une taxation anti-dumping salarial, social, écologique et fiscale, à nos frontières et à celle de l'Europe sur les véhicules et les équipements importés.

Contrairement à ce que voudraient faire croire le patronat, le gouvernement français et la Commission européenne, la crise financière et la pénurie de crédit qu'elle provoque, n'est pas la cause première de la situation actuelle de l'industrie automobile, même si elle l'aggrave considérablement.

La cause première est d'abord à rechercher dans la baisse du pouvoir d'achat des salariés et des retraités qui fait que les consommateurs ne renouvellent pas leur véhicule ou préfèrent se tourner vers des automobiles low-cost produites hors Zone Euro. C'est une conséquence de la véritable croisade contre les salaires, organisée par la Banque centrale européenne (BCE) au nom de la compétitivité européenne.

C'est pourquoi, il est urgent de placer sous souveraineté des peuples toutes les banques centrales européennes, pour réorienter leurs politiques monétaires vers le soutien à l'emploi et à la création de richesse réelle en Europe.

L'autre cause de la crise actuelle de l'industrie, vient de la stratégie même des constructeurs automobiles. Cette stratégie focalisée sur la satisfaction des intérêts des actionnaires et la conquête des marchés des pays émergents, est passée à côté des nouvelles exigences en termes d'écologie et de sécurité, des changements de mode vie et de structures familiales.

Pour sortir de la crise, il y a urgence à investir massivement pour inventer et produire les automobiles de demain, répondant aux nouveaux besoins humains en termes de déplacement dans notre pays, en Europe et dans le reste du monde.

Le mouvement des capitaux placés à très court terme, dans leurs recherches d'une rentabilité maximum dans un minimum de temps, vérole totalement les stratégies industrielles des entreprises dans le secteur des équipementiers.

Les fonds de capitaux spéculatifs sont de véritables fléaux pour l'investissement, la recherche



développement et l'emploi stable.

Sous la pression de ces fonds, les groupes automobiles « européens », n'ont que faire des salariés d'Europe, ils se contrefichent de la croissance, du développement ou de la création d'emploi dans l'Union européenne. Ils pratiquent le chantage à l'emploi pour tirer un maximum des territoires où ils s'implantent et une fois qu'ils ont finis de piller les finances publiques, ils s'installent ailleurs.

Ils se vivent comme des groupes mondiaux, sans aucune attache territoriale, dont la seule vocation est de satisfaire au mieux leurs actionnaires. Les actionnaires, eux ne connaissent pas de crise, puisque la concentration phénoménale de l'industrie automobile en 35 ans, a produit une explosion de leurs dividendes.

Cette « vampirisation » de l'industrie automobile par ses actionnaires (parfois d'un jour), a fait prendre en matière de recherche développement et d'industrialisation un retard considérable sur la préparation de l'après pétrole, mais aussi sur la production de véhicules surs et bon marché, adaptés aux besoins de mobilité : des habitants des pays émergents, des jeunes et des milieux populaires d'Europe.

Si nous ne voulons pas que se reproduise dans le secteur automobile, ce qui s'est passé dans l'industrie du textile et de l'habillement, nous devons réagir, anticiper dès maintenant, « tous ensemble », à l'échelle de l'Union européenne.

Notre pays ne doit plus être le jouet des stratégies financières des grands groupes qui opèrent sur son territoire et qui détruisent des dizaines de milliers d'emplois industriels qualifiés. La France ne peut avoir comme seul horizon les services financiers à haute valeur ajoutée et les services à la personne.

Toute aide de l'Etat aux constructeurs et aux équipementiers soit subordonnée contractuellement à la sauvegarde et aux développements de l'emploi, de la formation et de la recherche.

Les banques doivent être réquisitionnées dans le cadre d'un pôle public afin de mener les politiques de crédits nécessaires pour faire que l'industrie automobile crée des emplois en France et des rentrées fiscales pour les collectivités locales au lieu de délocaliser, de précariser, de surexploiter les salariés et d'enrichir les rentiers de la finance

Notre pays a besoin d'une industrie automobile, allant des équipementiers aux bureaux d'études, en passant par les centres d'assemblage, si on veut avoir une politique industrielle répondant aux besoins des populations et créatrices d'emplois stables et de qualité.

10- Transport

L'Europe est un espace incontestablement pertinent pour l'organisation et le développement des transports. Le droit au transport pour tous doit y être reconnu. Le transport est un secteur des plus responsables d'émissions de GES (gaz à effet de serre) provoquant le réchauffement climatique. Mais ce secteur a la particularité de constituer un levier sur lequel les politiques conduites peuvent agir et vite pour obtenir des résultats concrets. Il faut résolument saisir cette possibilité.

Or l'Europe, jusque là, a fait preuve d'irresponsabilité. Le transport répond de l'intérêt général, la gestion de ses conséquences sur l'environnement et l'écologie aussi. Le marché, les contraintes et objectifs financiers qu'il induit ne prendront jamais en compte ces données. Il y a trop d'antagonismes.

Deuxième consommateur d'énergie avec 32% dont près de 70% d'origine fossile, premier générateur



de GES dont 93% sont d'origine routière ; voilà où nous ont conduit 25 années de libéralisation du secteur. L'Europe des transports conduit l'Europe dans le mur ! Chaque année, ce sont plus de 600 Milliards d'euro que la collectivité paye pour contenir et réparer les nuisances occasionnées, ce que les experts appellent les coûts externes (dégradations de l'environnement, pollution, bruit, maladies, accidents...).

Voilà des dépenses publiques dont la réduction serait incontestée et qui, redéployées, permettraient de financer une autre politique des transports.

Nous le disons, il n'y a pas de salut sans une maîtrise publique forte du système de transport et des enjeux, défis même, que l'humanité doit affronter et relever et dont l'Europe doit se saisir pour ouvrir une autre voie.

Nous voulons résolument porter cette voie au parlement européen. Et l'Europe, celle de la démocratie, celle du social que nous voulons a une occasion sensationnelle d'expérimenter avec réussite des méthodes et solutions neuves, précisément avec le dossier transports. Elle a l'occasion, de suite, pas demain, d'engager une mise en œuvre de dispositions qui donnent le sens écologique attendu, porté par l'opinion publique. En France comme en Europe, ONG et syndicats convergent à bien des égards sur ce sujet. Il faut l'entendre et nous l'entendons !

Tout le syndicalisme européen (ce n'est pas rien !) avec la CES, a déposé, en février 2008, **une vision syndicale pour une politique des transports durables** auprès de la commission européenne, du conseil des ministres et du parlement. **Mais le dogme libéral méprise tout autant la démocratie, le social, et l'écologie.** Il persiste dans sa logique de concurrence et se refuse à saisir ce qui est une possibilité de donner un sens politique concret et crédible à l'Europe.

Nous voulons porter, parce que nous la partageons, la conception des transports qui unit tout le syndicalisme Européen et bien au delà. Nous voulons la porter car elle est aboutie et montre que le dialogue social est un possible vecteur, s'il est respecté, d'une nouvelle gouvernance de l'Europe. Et surtout car, à partir de là, elle permet de répondre à l'urgence de la situation.

Nous voulons qu'elle devienne le fil conducteur des décisions transports de l'Europe, c'est le sens de nos propositions :

- **L'arrêt immédiat des dispositions de libéralisation et l'engagement d'un bilan** contradictoire et démocratique de cette libéralisation intervenue depuis 1985. Ce bilan doit s'effectuer à l'aulne des obligations environnementales et des conséquences sur le social, l'aménagement des territoires et leur maillage ;
- **La révision en conséquence des livres d'orientations européennes**, transports (blanc), maritime et portuaire (bleue) qui sont aujourd'hui guidés par la stratégie de Lisbonne ;
- **Le renforcement des services publics** en respectant les cultures et histoires des pays comme le principe de subsidiarité doit pouvoir y autoriser les Etats ;
- **L'organisation volontaire d'un report modal** (et contraignante pour les chargeurs et donneurs d'ordres), du fret en faveur du ferroviaire, du fluvial et du cabotage maritime qui doivent, en vertu des enjeux climatiques, acquérir un statut de service public ;
- **Maîtriser publiquement les ports et organiser une synergie de leurs activités** sur tout le littoral afin qu'ils ne jouent plus à se concurrencer. Cela permettra d'économiser des transports terrestres inutiles et d'enrayer la pression sur le salariat portuaire ;



- **Repenser et positionner autrement le rôle du transport routier marchandise**, en complémentarité, afin aussi d'y revaloriser le travail et la reconnaissance de son salariat particulièrement vulnérable et déjà très touché par la crise ;
- **Harmoniser rapidement les conditions sociales**, réglementaires et d'organisation du travail des salariés européens du secteur pour sortir du dumping social. Renforcer les contrôles d'application des règles établies, responsabiliser socialement les groupes de transports et ouvrir le chantier d'un statut de haut niveau du travail salarié du transport ;
- **Réviser immédiatement le règlement sur les obligations de service public (OSP)** dans les transports de voyageurs par fer et par route de manière à rendre obligatoires (actuellement facultatives) les clauses sociales, environnementales et de qualité de service dans les contrats et inverser sa logique fondamentale qui consiste à généraliser les appels d'offres provoquant le moins disant ;
- **Inciter à constituer des pôles publics nationaux** pour les transports publics terrestres de voyageurs et **mettre en place un pôle public européen du transport aérien** comme rempart à la logique libérale « ciel ouvert » ;
- Engager une négociation avec le syndicalisme européen qui regroupe les organisations françaises et les armateurs, pour **définir un registre d'immatriculation européen (pavillon) pour les navires de marine marchande**, uniforme et de haut niveau social et de sécurité afin d'abroger les pavillons de complaisances ;
- **Organiser un réseau européen de trains à grande vitesse** basé sur les coopérations entre les grandes entreprises historiques des pays, avec l'expérience de Thalys et Eurostar.
- **Grand plan de modernisation des infrastructures ferroviaires et fluviales** auquel l'Europe doit participer financièrement en réorientant, déjà, les coûts externes supportés ;
- **Sortir de suite les investissements** en infrastructures propices à une organisation durable du transport (fer, fluvial) de leur prise en compte dans les déficits publics retenus comme **critères de convergence** (traité de Maastricht). Ce sont les investissements pour les générations futures ;
- **Garantir le financement et la maîtrise publique des infrastructures** pour s'assurer que la finalité de leur utilisation soit bien dans l'intérêt général et non sur objectif financier privé.

11- Energie

Depuis maintenant une décennie, le processus de libéralisation est enclenché en Europe.

Alors que le bilan, promis par Jospin/Chirac au printemps 2002 et demandé par le PCF, n'a pas été réalisé, le processus de libéralisation se poursuit !

La séparation patrimoniale entre les activités de réseaux de transport et de distribution, repoussée en 2008 grâce à la mobilisation de plusieurs pays, reste l'objectif politique de cette Europe libérale.

L'Union Européenne ne disposant d'aucune compétence pour impulser le dossier énergétique, la construction s'est exclusivement centrée sur l'objectif visant à la réalisation d'un grand marché intérieur (ouverture à la concurrence) et sur les questions climatiques.

La mise en œuvre de critères de gestion exclusivement axés sur la recherche de rentabilité financière a provoqué beaucoup de dégâts.

Le bilan de cette décennie écoulée est désastreux.

Les prix augmentent, des milliers d'emplois sont supprimés ou précarisés, l'organisation du système perd en cohérence et en efficacité, la pénurie guette, les collectifs de travail sont éclatés, les grandes



conquêtes sociales mises en cause, ce qui génère, beaucoup de souffrance et d'inquiétude parmi les salariés et les usagers

Cette stratégie s'inscrit dans un processus voulu par la Commission et ratifié par les gouvernements des Etats membres, qui vise à soumettre tout le secteur énergétique aux uniques lois du marché et de la mise en concurrence de tous contre tous afin de satisfaire les exigences de profit des grands groupes privés.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, elle risque de conduire notre pays et l'Union européenne dans la situation qu'a connue la Californie en l'an 2000.

Cette politique est mauvaise pour les usagers, pour les salariés du secteur, pour les PME/PMI. Pour l'emploi, pour la sécurité et pour l'environnement. Le marché et le secteur privé sont incapables de répondre aux besoins énergétiques des peuples européens, aux défis que constituent le réchauffement climatique et l'après énergie fossile.

Leurs objectifs sont de rétribuer au maximum les actionnaires et non de répondre à l'intérêt général.

Nous avons besoin de passer de l'Europe des marchés à l'Europe de l'énergie, qui ne pourra se construire que sur la base de la coopération et non celle des marchés financiers.

L'obstination idéologique, soumise à la domination de la rentabilité financière, envoie toute l'Europe dans le mur.

Il y a une voie entre le tout marché et l'étatisme sclérosant. Cela nécessite d'octroyer aux salariés, aux élus, aux associations des droits et des pouvoirs nouveaux leur permettant de devenir des acteurs incontournables dans l'élaboration des projets industriels des entreprises de ce secteur.

Les orientations politiques de l'Union européenne devraient conduire à faire de l'énergie un bien public mondial et non une marchandise comme une autre.

Cela devrait impliquer une politique commune de l'énergie sous **maîtrise publique** avec la création d'une agence européenne de l'énergie qui coordonnerait et mutualiserait l'ensemble des efforts de recherche des Etats membres.

Cette agence, agirait pour améliorer la sécurité d'approvisionnement des pays de l'Union notamment en gaz, élaborerait un plan pluriannuel d'investissement pour assurer la continuité de service public et ouvrir le droit à l'énergie pour tous, favoriserait les économies d'énergie et les investissements dans des installations modernes non émettrices de GES.

La création d'un groupement d'intérêt économique (GIE), regroupant toutes les entreprises européennes, publiques comme privées, opérant dans le secteur de l'énergie permettrait de rétablir une certaine intégration gage d'efficacité économique et d'économie d'échelle.

Ce GIE permettrait de conduire dans un cadre coopératif de grands projets industriels à l'échelle de l'Union européenne, de mutualiser les capacités d'investissement dans les réseaux de distribution, dans la production d'énergie, dans la recherche et de lever les financements nécessaires dans le cadre d'une politique de crédit assurée par une banque Européenne d'investissement appelée à mettre en œuvre des orientations favorisant un nouveau type de développement au service de la réponse aux besoins humains et de la préservation de la planète

Contribuer à relever les défis énergétiques du 21^e siècle est une responsabilité européenne, mais cela ne peut aller de pair avec une course effrénée à la rentabilité ou une concurrence débridée.



Préparer l'ère post pétrole; progresser encore davantage dans la réduction des gaz à effet de serre; redoubler d'efforts en matière de recherche pour favoriser l'efficacité énergétique et promouvoir la diversité des sources d'énergie; transformer l'organisation des transports; créer le droit à l'énergie pour tous: telles sont les tâches éminemment politiques auxquelles on ne peut permettre, par crainte de l'échec, qu'il soit mis un frein en raison de considérations économiques et commerciales déraisonnables

12- Services publics européens

L'intérêt général, le bien commun, les services publics sont: autant de références essentielles qui sont au cœur du débat sur la notion de "modèle social européen".

Nous touchons là à la vie quotidienne des gens, à leurs perspectives d'avenir, à la conception de la société. Des valeurs fondamentales sont en jeu, comme l'égalité, la solidarité, la démocratie.

C'est pourquoi, nous avons besoin d'une base juridique radicalement nouvelle qui permette aux services publics d'exister en Europe en dehors de la logique marchande. Certes on nous dit qu'en cas de conflit entre les règles de la concurrence et les missions d'intérêt général, ce sont ces dernières qui priment. Les textes en vigueur reconnaissent également que les Etats ont le droit de définir l'intérêt général.

Mais c'est la Commission, et en dernier ressort, la Cour de justice européenne qui décident des limites de cette "dérogation".

Ainsi, un pays qui ne passe pas pour antilibéral, les Pays Bas, s'est-il vu reprocher de commettre "une erreur manifeste de service public" parce que des coopératives de logement social subventionnées comptaient parmi leurs locataires "des ménages autres que socialement défavorisées".

La vérité est que ce statut dérogatoire pousse à des services publics en peau de chagrin.

Pour nous, l'Europe devrait au contraire nourrir de grandes ambitions en matière de services publics?

Car le champ à couvrir est tout simplement celui des droits fondamentaux du 21^{ème} siècle - égaux pour chacune et pour chacun : l'éducation, la santé, le logement et l'habitat, la petite enfance, l'information, la culture, les transports, les télécommunications, les services postaux, l'énergie, l'approvisionnement en eau, l'élimination des eaux usées et des déchets..., ainsi que des besoins devenus incontournables tel que l'accès au crédit.

Ces secteurs doivent donc obéir à des règles d'efficacité sociale sans être soumis aux pressions de la concurrence à tout-va.

Certes les expériences varient d'un pays à l'autre, en matière de gestion des services publics, de structure de propriété et de mode de financement... et les choix relèvent de la souveraineté de chaque pays. Mais pour autant une directive cadre fixant les principes et les champs d'intervention des services publics ne serait-elle pas nécessaire puisque les institutions européennes les qualifient elles-mêmes d'universels ?

13- Intervention des salariés dans les gestions

La catastrophe industrielle du câblage de l'Airbus A380, les retards de l'Airbus A400 M comme le naufrage de nombreuses banques européennes, soulignent le besoin urgent d'une directive sur les comités d'entreprise de groupes européens, donnant enfin de véritables pouvoirs d'interventions aux



salariés sur les choix de gestions et les décisions stratégiques de leur entreprise.

14- Recherche

Les dépenses publiques et privées en recherche-développement de l'Union européenne ne représentent 1,95 % du PIB contre 2,64 % aux États-Unis et 2,98 % au Japon, on mesure la profondeur de l'échec de la fameuse stratégie de Lisbonne !

L'Europe, est à la traîne des États-Unis dans quasiment tous les grands secteurs de recherches à l'exception de l'aéronautique, de l'espace et du nucléaire civil.

Pour la politique de l'Union européenne, soit enfin, efficace en matière de recherche, il faut non seulement un doublement des crédits alloués à la recherche mais aussi une critique et une remise en cause radicale des méthodes et des objectifs du 7^e Programme cadre de recherche et de développement (PCRD) mis en œuvre par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe.

En effet, contrairement, à la philosophie du 7^e PCRD, un système de recherche et développement performant ne peut s'appuyer que sur la coopération et l'échange entre chercheurs, laboratoires, publics et privés et non sur la compétition à outrance et la rareté de la ressource crédit.

Le 7^{ème} PCRD porte en lui la concentration des moyens sur un nombre limité de domaines de recherches « prioritaires », c'est-à-dire ayant à priori un fort potentiel de rentabilité immédiate pour les grands groupes industriels au détriment de la physique fondamentale, des sciences humaines et sociales. Le recrutement et les carrières des chercheurs risquent de se dérouler non plus en fonction d'une évaluation scientifique mais en fonction des priorités directement dictées par les intérêts des multinationales impliquées dans les programmes du PCRD.

En cette période crise, il faut sortir les dépenses de recherche du calcul du Pacte de stabilité.

Mais, cela ne suffit pas, il faut plus fondamentalement que la maîtrise des questions de recherche en Europe, ne soit plus aux seules mains de la Commission européenne, mais aussi dans celles de représentants du monde scientifique européen. C'est-à-dire, la création d'une assemblée représentative de l'ensemble des chercheurs auprès du Parlement européen.

Cette assemblée ayant les missions suivantes, sous contrôle du Parlement :

- 1- L'évaluation éthique et l'observation de l'état d'avancée des connaissances en recherche fondamentale dans les pays de l'Union et dans les collaborations avec le reste du monde.

La production de recommandations sur les domaines dans lesquels la mise en commun de moyens serait souhaitable.

L'incitation aux actions de coopération.

- 4- La coordination des efforts sur les programmes de recherches jugées vitales par le Parlement : lutte contre les pandémies, les dérèglements climatiques,....

La surveillance de la continuité de l'effort consenti pour la recherche dans chaque pays de l'Union, l'objectif étant de préserver les potentiels matériels et humains.

L'action avec le Parlement pour la transparence dans les choix des programmes à subventionner et le contrôle des fonds publics européens alloués.

L'organisation du maintien et du renforcement des potentiels régionaux de recherche, en favorisant un développement équilibré et planifié des équipements. Ce qui implique de lutter contre les sur-spécialisations régionales ou les mises en concurrence de territoire.



L'élaboration des orientations politiques, le choix des programmes, projets et financement d'opérations de recherche-développement doivent se faire dans la transparence.

Ils doivent être définis démocratiquement, discuté au Parlement. Ils ne peuvent relever du domaine exclusif des experts appartenant à une petite coterie auto légitimée, liée à la Commission, soumise aux objectifs de rentabilité financière à court terme, et qui détermine de manière discrétionnaire les orientations et les critères, qui finance, qui évalue et contrôle.

Ainsi, l'Union sous responsabilité du Parlement, doit se doter d'une instance scientifique démocratique composée de représentants légitimes des communautés scientifiques des différents Etats européens, ayant pour rôle d'évaluer les opérations de recherche et les équipes en tenant compte d'une part de la qualité scientifique des projets et d'autre part des besoins sociaux des citoyens.

C'est seulement par de telles mesures que l'Union atteindra le stade de société de la connaissance pour tous.

15-La culture

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il n'existe pas au sens strict du terme de politique européenne de la culture. Les fondateurs de l'Union souvenons-nous, avait certes un souci de rétablir une paix durable sur le continent mais ils avaient aussi, et peut être surtout la volonté de créer un marché capitaliste où la concurrence puisse s'exercer en toute liberté.

L'absence de politique culturelle s'explique aussi par le fait que les Etats membres considèrent à juste titre que la culture doit être d'abord une prérogative nationale.

Encore faut-il que celle-ci s'exerce partout en faisant vivre l'exception culturelle dont le sens profond est de préserver le champs culturel des effets de la marchandisation et de la concurrence, tout en promouvant une conception universelle de l'art et de la culture permettant une large appropriation populaire et citoyenne des savoirs, des œuvres et des pratiques artistiques.

Or ni les Etats membres et de moins en moins la France, ni l'Union Européenne ne respecte aujourd'hui cette exception culturelle. Les artistes et les acteurs culturels le savent bien, eux qui se sont mobilisés à l'échelle européenne contre l'intégration de la culture dans les accords mondiaux sur le commerce (ex : l'AMI) et qui ont obtenu gain de cause.

Là aussi, il nous faut changer d'Europe, pour que la culture soit hors du champ de la marchandisation en garantissant l'existence des politiques publiques de la culture. Cette exigence constitue le socle de la diversité culturelle que l'UNESCO, légitimement, veut promouvoir à l'échelle de la planète.

Dans ce cadre, nous proposons que l'Union Européenne joue un rôle actif dans la circulation des artistes, la diffusion des œuvres, la confrontation des idées et plus largement dans la promotion du dialogue interculturel à l'intérieur de l'Europe, et au-delà avec l'ambition de tendre vers cette mondialité dont parle Edouard Glissant qui veut décliner à cette échelle nos belles valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

16- Logiciel libre, brevets

Le rejet par le Parlement européen en juillet 2005, de la directive visant à breveter les logiciels a été une victoire du droit à l'accès à la connaissance et à l'information sur le « tout marchand ».



Adopter la directive « brevet logiciel » aurait ouvert la voie à la privatisation de la connaissance, ce qui aurait été contraire à toute l'économie politique de la recherche fondée sur la diffusion libre et gratuite de l'information. Serait-il pensable de privatiser le théorème de Pythagore ?

La notion de « brevets de logiciels » contrairement à la notion de droit d'auteur est nuisible, car :

- 1- Elle renforce la domination économique en matière d'industrie logicielle des Etats-Unis et de Microsoft, sur l'Europe.

Elle porte atteinte à la libre circulation de l'information scientifique et technique, gage de la créativité en matière de logiciel.

Le principe du logiciel libre débouche sur une forme de socialisation du savoir permettant de dépasser les rapports marchands et salariaux. C'est pourquoi, le développement des logiciels libre est un gage d'avenir pour nos sociétés.

17-PAC

Pour les partisans de l'Europe libérale, l'agriculture est une marchandise comme une autre. Il faut donc "laisser faire le marché".

Dans une telle logique, les principes fondateurs de la PAC - protection du marché commun, subventions aux agriculteurs - sont complètement dépassés. Les réformes successives de la PAC, depuis 1992, ont ouvert la voie à cette dérégulation, au découragement des producteurs... et au déficit de l'Union européenne en céréales, en viande bovine et ovine, en fruits et légumes!

Quel avenir voulons-nous pour l'agriculture en Europe?

Il faut ouvrir un grand débat à ce sujet et c'est le moment! A l'heure du bilan de santé de la PAC et où une crise alimentaire sans précédent depuis 1974 ébranle l'humanité, il faut une relance générale de la production agricole, répondant à l'appel dramatique de l'ONU.

Oui à une réforme de la PAC, mais dans le sens d'une agriculture paysanne et durable, développant l'emploi et la garantie de revenu des paysans, respectant la souveraineté alimentaire. Et s'inscrivant dans d'autres rapports économiques - de coopération sans domination - avec le reste du monde.

18- Pêche

Il est à la fois nécessaire de protéger les ressources halieutiques et de faire que la pêche artisanale est un avenir en Europe.

Le rayonnement de l'activité des artisans - pêcheurs dépasse largement le seul secteur de la pêche. Cette activité joue un rôle moteur dans le développement des régions littorales.

C'est pourquoi, elle doit être sortie du cadre de la « concurrence libre et non faussée » et doit bénéficier de toutes les aides nationales et européennes pour assurer sa pérennité.

On ne peut mettre sur le même plan, comme le fait la Commission européenne, la grande pêche industrielle qui porte une responsabilité majeure dans la destruction de la ressource halieutique et les artisans pêcheurs qui devraient justement être les partenaires naturels et déterminants de toute politique de préservation.



19- Ecologie Réchauffement climatique

Pour nous, les questions sociales et climatiques sont liées.

La situation écologique de notre planète avec en particulier le réchauffement s'est encore sévèrement dégradée depuis la signature du protocole de Kyoto. L'Union européenne, ne remplit pas les engagements de Kyoto, pourtant déjà très insuffisants.

Continuer sur cette lancée conduirait la planète à des bouleversements insoutenables, non seulement pour les générations futures, mais pour celle qui émerge.

Nous sommes en faveur d'un développement immédiat et consistant d'un nouveau traité international conforme au 4^e rapport de la Commission intergouvernementale sur le changement climatique et s'insérant dans le plan d'action de l'Union européenne de 2007-2009. Nous demandons la mise en application pleine et entière des obligations promises et signées par l'Union européenne dans tous les domaines des politiques énergétiques et climatiques.

Les compromis suivants sont un minimum pour ce qui concerne la mise en application de tous les engagements déjà signés sur la protection du climat.

Réduire les émissions de 25 % d'ici à 2020 sur la base du niveau de 1990 et d'au moins 80 % d'ici à 2050.

- ✓ Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables d'au moins 25 % d'ici à 2020.
- ✓ Réduire la consommation totale d'énergie primaire de 25 % d'ici à 2020 et augmenter l'efficacité énergétique de 2 % par an, y compris en limitant la consommation par tête d'habitant.

Une obligation d'efficacité doit être introduite pour l'industrie et les producteurs de marchandises à forte consommation énergétique.

En conséquence, les subventions dans le cadre de l'UE devront être limitées au secteur favorisant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Cela passe non également par un nouveau rapport à l'efficacité énergétique : un développement impétueux du chemin de fer et des autoroutes de la mer; l'imposition de normes antipollution ambitieuses aux constructeurs automobiles ; la construction massive de logements plus économes en énergie; la formation à des technologies plus sobres; des échanges internationaux reposant bien plus sur la coopération que sur la concurrence; des investissements massifs sur le long terme; la prise en compte de la notion de bien commun... Autant dire quelques sérieux accroc à une mondialisation libérale déjà en grave crise !

Mais attention, dépasser la course à la compétitivité, à la productivité ne doit pas signifier brider le progrès social. Les solutions ne sont ni à trouver dans des réponses malthusiennes de type décroissance, ni dans la délocalisation de nos industries polluantes dans les pays émergents mais dans un véritable changement de mode de production. Et ce changement, ne pourra se faire qu'à l'échelle européenne et mondiale.

Dans la même veine, l'eau est un bien universel et son accès doit être garanti comme un droit humain.

La protection de la nature et le développement de ressources renouvelables, la transformation de nos paysages, ainsi qu'un approvisionnement alimentaire sécurisé sont des défis existentiels. Nous exigeons qu'au sein de l'Union européenne on se mette d'accord sur les normes environnementales



les plus élevées, contribuant à sauver la biodiversité pour les générations futures (des mesures rapides pour la réduction des déchets et la protection de l'eau, des opérations de reboisement et d'opposition à la désertification, etc., doivent être incluses dans les stratégies et les politiques, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de la protection du climat).

20- La directive services « Bolkestein »

La directive services – « Bolkestein » - vise à mettre en pratique dans le secteur des services, ce à quoi les peuples français et hollandais avaient dit NON en mai 2005.

Ce texte porte sur un secteur décisif pour l'économie de l'Union européenne : les services.

En effet, les services représentent aujourd'hui 70 % de l'emploi et de la valeur ajoutée en Europe, mais ils ne pèsent que 20 % dans les échanges entre les Etats membres de l'Union européenne.

Tout tient en ces 2 chiffres. Comme, contrairement à l'industrie, il est difficile de délocaliser certaines entreprises de services, on crée les conditions de la délocalisation les réglementations sociales, fiscales et écologiques les moins favorables à la collectivité et aux salariés. Le tout pour faire pression au maximum sur les salaires et les prestations sociales.

Cette directive fondée sur le « principe du pays d'origine » est une incitation à la concurrence entre les États et les peuples. Il organise le dumping social, une moindre protection des consommateurs, une remise en cause de la culture, un abaissement des normes environnementales et de santé au travail. La directive services, votée par le PSE et Verts européens - même si les socialistes et les verts français, sous pression du NON de gauche au Traité constitutionnel se sont en la matière désolidarisés du PSE – donne, en cas de conflit entre la logique de service public et d'intérêt général, tout le pouvoir d'interprétation du texte à la cours de justice européenne.

Or, au vu des jurisprudences antérieures de la Cour basées sur les Traités européens, on peut craindre le pire.

21- La directive temps de travail

La nouvelle directive temps de travail avait pour objectif de permettre à tout Etat qui le souhaite de faire travailler les salariés 65 heures par semaine alors qu'il y a 90 ans, l'Organisation internationale du travail avait fixé cette durée à 48 heures hebdomadaires.

Le Conseil de l'UE, c'est à dire les représentants des gouvernements nationaux, s'est fait le vecteur de cette directive. L'élection de Nicolas Sarkozy et de Berlusconi a permis de dépasser « la minorité de blocage » qui jusqu'alors empêchait l'adoption de la directive.

La Commission européenne, y compris son commissaire PSE aux affaires sociales, avait soutenu comme un seul homme le projet.

Heureusement, une large majorité du Parlement européen en a finalement décidé autrement. Ainsi chaque pression sur tel ou tel député hésitant aura compté !

La très bonne coopération entre le mouvement syndical européen et un certain nombre de parlementaires progressistes, avec en particulier tous les députés membre de la GUE/NGL, aura porté des fruits – de même que la sensibilisation, pays par pays, des citoyens européens. Comme



quoi, mieux vaut savoir qui on élit dans cette assemblée, qu'on dit si souvent, à tort sans pouvoir.

Le résultat aurait pu être meilleur encore, si au lieu de repousser une partie du projet du Conseil, son ensemble avait été rejeté comme le proposait le 1^{er} amendement du groupe GUE/NGL qui ne fut malheureusement pas adopté.

S'il l'avait été, la directive scélérate aurait été définitivement enterrée, alors que dans le présent, une négociation doit s'ouvrir entre le Parlement et le Conseil en vu d'un « compromis ». Ce qui renforce l'enjeu lié au Parlement qui sortira des urnes le 7 juin.

22- Justification du dumping salarial par la Cour de Justice européenne

Depuis 2007, la Cour de Justice européenne prend fait et cause en faveur du dumping salarial :

- 11 décembre 2007: la Cour condamne une action syndicale qui s'opposait à ce qu'un armateur finlandais, Viking, ré-immatricule son ferry en Estonie pour casser les salaires des marins;

- 18 décembre 2007 : la Cour condamne à nouveau des syndicats - cette fois en Suède, à Vaxholm - pour avoir bloqué les travaux d'une entreprise lettone qui refusait d'appliquer la convention collective en vigueur dans ce secteur;

- 3 avril 2008 : la Cour condamne le Land de Basse-Saxe, en Allemagne, coupable d'avoir institué un salaire minimum s'imposant à toute entreprise de construction obtenant un marché public.

La Cour donne ainsi raison à un sous-traitant polonais d'une société allemande qui versait à ses ouvriers des salaires inférieurs de moitié à la règle en vigueur. C'est l'arrêt Rüffert.

Dans les trois cas, la raison de fond invoquée par la Cour pour justifier sa décision encourageant le dumping salarial a été la même : le droit communautaire interdit toute mesure " susceptible de rendre moins attrayantes" les conditions faites à une entreprise d'un autre Etat membre, car cela "constitue une restriction à la libre prestation des services" ou à la liberté d'établissement, lesquelles comptent parmi les "libertés fondamentales garanties par le traité."

C'est tout simplement inacceptable! Où est la place du social dans une telle logique libérale?
En effet, toute avancée sociale dans un pays rend, d'une certaine manière, un marché « moins attrayant" pour les entreprises concurrentes... »

Dans les trois cas, la fameuse directive de 1996 sur le détachement des travailleurs n'a pas apporté la moindre protection aux salariés concernés.

Au demeurant, la Cour précise que "cette directive (vise) à réaliser la libre prestation de services" et non, comme on le dit souvent, à protéger les travailleurs.

Enfin, dans les trois cas, la Cour a pris sa décision à la lumière non seulement du texte de la directive en question, mais d'articles précis du traité - article 43 dans le premier cas, article 49 dans les deux autres, tous deux étant repris tels quels dans le projet de traité de Lisbonne en cours de ratification.

Il est donc clair qu'il ne suffira pas d'amender une directive pour surmonter le problème posé par ces arrêts. **Qui veut rétablir la primauté des droits sociaux sur la liberté du commerce doit demander la révision des traités - en particulier sur les articles invoqués par la Cour pour justifier ses récentes décisions.**



23- Invertissons les facteurs du logiciel européen : substituons à la concurrence, des logiques de coopération, de convergences salariales, sociales, fiscales et écologiques vers le haut

Les politiques de mise en concurrence, loin d'améliorer la vie de nos concitoyens européens, ont ou vont entraîner une dégradation des services publics de l'énergie, des télécommunications, de la poste, des transports, conjuguée souvent à des hausses de tarifs. Elles entraînent la fin des systèmes de péréquation et d'égalité territoriale.

En provoquant l'insécurité sociale, elles sont sources de gâchis considérables : les conséquences sanitaires de l'insécurité sociale (stress, dépressions, maladie cardio-vasculaire,...) représentent plus de 3% du PIB des pays de l'Union européenne.

Elles ont freiné et entravent fortement le développement du projet Galileo si nécessaire au développement et à l'indépendance économique de l'Union européenne vis-à-vis des Etats Unis.

A contrario, tout ce qui s'est construit, souvent malgré la Commission européenne, dans un cadre de coopération, comme Airbus à l'époque du GIE, Ariane 5, Thalys, le CERN ont été des succès et ont constitué des facteurs de progrès pour les peuples d'Europe.

La « concurrence libre et non faussée » n'oppose pas les firmes capitalistes entre elles, mais les peuples et les territoires de l'Union européenne.

C'est pourquoi, il est impératif d'amorcer un processus de convergences vers le haut des normes salariales, sociales, écologiques et fiscales.

Ce processus pourrait être financé par un fond de convergence et d'harmonisation basé sur une taxation des biens et services produits dans des conditions de dumping fiscal, social, salarial, écologique et sur les flux de capitaux.

24- Réorienter les missions de la BCE, relancer les dépenses publiques, abroger le pacte de stabilité, pour sortir de la crise

Les Français ont rejeté en 2005, le projet de traité constitutionnel entendant notamment graver dans le marbre les orientations de la BCE et le Pacte de stabilité visant à tirer vers le bas les « coûts salariaux » et les dépenses publics. Il faut respecter ce choix.

D'autant qu'avec la crise, le Pacte de stabilité est transgressé par un nombre croissant de pays, tout en continuant de servir de norme pour imposer toujours plus de sacrifices en matière de dépenses publiques et sociales.

Tout cela indique l'absolue nécessité d'une transformation de la mission assignée à la BCE et pose la question de son contrôle politique. Cela appelle aussi à une mise en cause radicale du pacte de stabilité en perspective d'un pacte de progrès social pour l'emploi, la formation, les nouvelles technologies.

La croissance de l'emploi en quantité et en qualité devrait devenir la première priorité de la BCE. La recherche d'une stabilité des prix serait conditionnée à cet objectif prioritaire et inclurait, outre les prix des biens et services, ceux des actifs financiers et immobiliers.



Pour que la croissance de l'emploi en quantité et qualité soit effectivement la priorité, on peut rendre sélective la politique de taux d'intérêt de la BCE : en modulant les taux d'intérêt auquel, par le canal des banques centrales nationales (ex Banque de France) elle prête de la monnaie aux banques ordinaires, dans chaque pays, pour faciliter ou rationner la distribution du crédit.

Cette opération, pourrait être assortie d'un taux d'intérêt d'autant plus abaissé (jusqu'à devenir nul, voire négatif) que les crédits « refinancés » serviraient à des investissements programmant plus d'emploi et de formation. Ce taux d'intérêt serait par contre relevé pour pénaliser le crédit servant à faire des opérations financières.

Une modification du statut de la BCE est aussi indispensable pour un partage de ses pouvoirs au service d'une sécurisation de l'emploi et de la formation commune à tous les européens.

Ce qui suppose :

- 1. De placer son action sous le contrôle du parlement européen et des parlements nationaux**, en vue de contribuer à la réalisation d'objectifs chiffrés annuels de créations d'emplois à l'échelle de toute l'Union européenne et dans chaque pays membre.
- 2. D'accorder plus d'autonomie à l'action des banques centrales nationales.** Ainsi, l'enveloppe globale de crédits décidée chaque année pour toute l'Union, afin de réaliser des objectifs chiffrés d'emploi, pourrait être répartie dans les pays membres en fonction des objectifs quantifiés d'emploi que chacun se donnerait, sous le contrôle de son parlement national. Chaque banque centrale nationale aurait ainsi la responsabilité de gérer une enveloppe annuelle de « refinancements » établie en concertation avec la BCE sur la base d'objectifs chiffrés annuels de développement de l'emploi.

Dans ce cadre commun, les banques centrales nationales pourraient alors pratiquer une sélectivité des taux différenciée d'un pays à l'autre selon ses besoins nationaux propres.

- 3. D'ouvrir le Conseil des gouverneurs de la BCE et du gouvernement de chaque Banque centrale nationale aux représentants des salariés et des citoyens**

25- Développement, rapport nord sud, commerce international

Coopération et concurrence sont deux principes contradictoires.

L'Union européenne doit œuvrer à un partenariat stratégique avec ses partenaires du Sud, les pays émergents, les Etats-Unis pour démocratiser en profondeur les Institutions internationales, en particulier l'OMC, le FMI et la Banque mondiale.

Nous devons abolir les règles actuelles du commerce international.

Il faut passer d'une logique d'accords commerciaux imposant un libre échange destructeur à celle du juste échange et d'un commerce équitable sanctuarisant les droits d'accès à l'éducation, à l'eau, à l'alimentation, au logement et aux soins médicaux.

Les souverainetés alimentaires et agricoles, les industries culturelles et stratégiques doivent être protégées des agressions destructrices du libre échange.

L'Union européenne doit annuler les dettes des pays pauvres, tout en déployant une véritable coopération au développement en dotant les pays concernés des infrastructures et des outils nécessaires à l'organisation de leur propre développement économique et social.

Les politiques d'ajustement structurel, qui réduisent les dépenses sociales, de santé, et d'éducation et



démantèlent les services publics, doivent être bannies.

Il faut au contraire accroître sensiblement l'aide en matière de santé et d'éducation; tout en soutenant la mise en place de puissants services publics.

La lutte contre les épidémies est une priorité absolue et que l'accès aux médicaments pour tous doit primer sur les prétentions financières des laboratoires pharmaceutiques.

26- Défense, Paix, OTAN

Nous défendons une politique étrangère fondée sur la paix et la coopération. Nous sommes fermement opposés à la guerre et à la création de forces d'intervention européennes à cette fin.

Il est nécessaire de retirer de tous les traités, les clauses permettant l'intervention de forces armées européennes en cas de trouble sociaux. Il ne doit y avoir aucune confusion entre défense et sécurité intérieure. Nous refusons de nous inscrire dans des visions géopolitiques fondées sur la « théorie » du choc des civilisations ou sur la « guerre contre le terrorisme ».

Nous réaffirmons l'actualité des principes de la Charte des Nations unies et faisons notre la demande adressée à tous les États pour qu'ils renoncent à brandir la menace du recours à la force dans le cadre des relations internationales.

Une souveraineté égale entre les États, la souveraineté des populations et des nations, le devoir de coopération lié à la résolution des problèmes et conflits, le respect du droit international et les Nations unies constituent les piliers fondamentaux de ce concept de politique étrangère.

Cette politique s'engage pour la paix comme valeur fondamentale de l'UE et pour le refus de recourir à la guerre comme moyen de régler les différends internationaux.

L'Europe doit contribuer au désarmement et ne doit pas augmenter ses dépenses d'armement, elle doit au contraire réserver ses moyens budgétaires à la résolution des problèmes économiques et sociaux.

L'industrie d'armement européenne doit être indépendante des Etats Unis. Les armes ne peuvent être considérées comme des marchandises.

Il faut que l'Union interdise les exportations d'armes en particulier vers les pays pauvres ou ne respectant pas les droits humains, et les importations venant de pays pratiquant des politiques bellicistes, tel qu'Israël.

L'Europe a besoin d'une politique de sécurité fondée avant tout sur la prévention des crises et sur l'élimination des causes des conflits.

Le Président de la République vient de procéder dans un long discours sur l'OTAN, à une laborieuse démonstration.

C'est l'OTAN qui conforte l'indépendance nationale, dit-il. C'est le Traité de Lisbonne qui renforcerait une Europe de la défense autonome, alors que c'est l'inverse : ce Traité fait lui-même de l'OTAN, pour les européens « le fondement de leur défense et l'instance de sa mise en œuvre ». C'est parce que l' France va réintégrer complètement l'organisation militaire de l'Alliance qu'elle pourra y peser...comme si la France à elle seule allait pouvoir infléchir la stratégie de l'Alliance.

En réintégrant complètement la France dans l'organisation militaire de l'OTAN, il épouse la logique de force et la culture de suprématie inhérentes à cette organisation. Il en accepte les hiérarchies et les



stratégies de domination. Il redispose la place de la France dans le monde.

Nous demandons l'arrêt et le démantèlement des bases anti-missiles de l'OTAN et des Etats Unis, sur le territoire de l'Union, ainsi que la fermeture des bases d'espionnage électronique d'Echelon. L'OTAN n'est ni un facteur de sécurité pour les peuples de l'Union européenne, ni un facteur d'indépendance vis à vis des Etats Unis. Sa dissolution doit être recherchée et la France ne doit absolument pas réintégrer son commandement.

Nous exigeons de l'Union européenne de prendre une part politique active à la résolution des conflits, à commencer par le Moyen-Orient, qui revêt une importance et une urgence particulières. Nous sommes favorables à un travail continu destiné à mettre fin aux divisions en Europe. Le continent a besoin d'un espace économique et social commun dans lequel les discriminations seraient interdites, les disparités en matière de développement seraient éliminées progressivement et les droits humains fondamentaux seraient garantis.

27- L'Union pour la Méditerranée

L'Union pour la Méditerranée sera inaugurée le 13 juillet à Paris. Nicolas Sarkozy dit que l'objectif « n'est plus celui du processus de Barcelone par lequel l'Europe aide le Sud de la Méditerranée, mais un instrument de coopération et de respect ». Pourquoi pas. Mais l'affaire est bien mal engagée.

1- Le processus de Barcelone visait un volet politique et un volet commercial imposant de nouvelles règles commerciales de libre-échange. Il était en panne, et les chefs d'Etat du Sud ne sont pas venus nombreux aux dix ans du partenariat euro méditerranéen.

Il est proposé officiellement, avec l'Union pour la Méditerranée, un partage égal des responsabilités entre les pays du Nord et du Sud, et en secret, il y a des négociations avec Israël pour un statut quasiment de pays Européen. Il y a des pays plus égaux que d'autres !

2 - Il n'est pas demandé à ces chefs d'Etats d'appliquer le droit international pour les peuples Kurde, Sahraoui et Palestinien. Il n'est pas demandé à la Turquie d'œuvrer avec le président communiste de Chypre pour la réunification de l'île. Sarkozy rentre dans la logique étasunienne au Proche et Moyen Orient. Les pays des Balkans sont éclatés par des questions ethniques.

3 - Sarkozy continue de soutenir le Traité de Lisbonne, rejeté par le peuple Irlandais, qui donnait pour objectif à L'Union européenne : « d'encourager l'intégration de tous les pays dans l'économie mondiale, y compris par la suppression progressive des obstacles au commerce international ». C'est à dire un coup d'accélérateur des accords de l'OMC pour la libéralisation, appauvrissant les peuples pour le profit des entreprises transnationales européennes qui veulent faire concurrence à celles des Etats Unis et de la Chine.

Ce qui se joue entre l'Europe et la Méditerranée, c'est-à-dire entre l'Europe et une partie du monde arabe, c'est soit le choc des civilisations entre ces deux ensembles, soit un engagement volontariste de dialogue, de coopération, et de paix.

Il est donc important de prendre des initiatives politiques fortes qui permettent une régulation démocratique des échanges. Il faut que le développement économique se fasse dans la logique du développement durable respectueux du développement social.

C'est notre vision d'obtenir la paix et la stabilité via un dialogue sincère et une coopération réelle,



égalitaire et permanente entre les forces progressistes de la région.

28- Non à l'Europe forteresse, Immigration

Nous refusons toute idée d'une Europe «forteresse» et d'une immigration sélective, en particulier la création de quotas qui ont pour seul but de satisfaire les intérêts des entreprises européennes et qui dépouillent de leur main-d'œuvre qualifiée les pays en voie de développement.

Nous pensons que c'est la circulation sans entrave des capitaux, des marchandises, et la liberté de délocaliser qui représentent un danger pour l'Europe, alors que la libre circulation des hommes peut devenir un atout, y compris pour enrayer le déclin démographique de l'Europe et développer culturellement notre continent.

Les questions migratoires ne peuvent se régler que par la paix, la démocratie et un développement humain durable affectant tout la planète et non avec des kilomètres de barbelés, des miradors, des centres de rétentions et des dizaines de milliers de policiers.

Nous avons un devoir humain d'accueil et de solidarité avec tous les migrants, c'est une question civilisation.

29- Droits des femmes

Certes, sur le plan législatif, l'Union européenne a progressé dans le domaine de l'égalité des genres.

Mais de graves inégalités persistent, certaines même s'aggravent en raison à la fois de la subsistance de cultures, d'institutions patriarcales et de la logique de mise en concurrence des salariés qui exige une main-d'œuvre toujours plus flexible, plus mobile et plus soumise.

C'est pourquoi, l'Europe se doit de garantir l'égalité d'accès à l'emploi et aux carrières, à l'éducation et à la formation professionnelle; l'élimination des discriminations salariales, la liberté absolue de disposer de son corps, et la tolérance zéro envers toutes les violences et toutes les formes d'exploitation faites aux femmes.

Elle doit promouvoir la parité dans tous les domaines de la vie politique et dans tous les lieux de pouvoirs.

Pour obtenir une égalité réelle, il faut tirer vers le haut tous les droits, et adopter une clause de l'europeenne la plus favorisée pour permettre à Chaque femme de pouvoir bénéficier des lois les plus avancées pour les femmes dans les pays de l'Union.

30- Les DOM – TOM

Les quatre départements d'outre-mer sont actuellement, dans l'UE, des régions ultrapériphériques. A ce titre, les DOM sont intégrés à l'UE.

Or, le mouvement actuel dans les DOM porte sur une remise en cause profonde du mode de développement et du fonctionnement des départements d'outre-mer. Les Antillais, les Guyanais et les Réunionnais aspirent à dépasser la situation de dépendance dans laquelle ils ont été placés : ce qu'ils nomment la « colonisation de consommation ».

Ils demandent à pouvoir se tourner et échanger avec les peuples et les pays voisins, pour sortir d'une économie placée sous la tutelle et les normes de la France et de l'Europe. Ces coopérations leur sont



actuellement interdites, au mépris de toute logique humaine et économique.

Notre proposition : l'UE peut faire de ces régions ultrapériphériques de véritables avant-postes permettant d'ouvrir des coopérations nouvelles aux plans économique, commercial et culturel. Ce serait là un atout nouveau pour l'Europe et un moyen de développement pour les DOM.

31- L'Europe des luttes

Contexte général

Avec l'accélération de la crise économique, les conséquences sociales dans tous les pays de l'Union européenne sont très importantes et notamment en ce qui concerne l'emploi.

Augmentation brutale du chômage dans toute l'UE avec au total près **d'un actif sur deux dans l'Union qui serait en zone de précarité** (chômeurs, contrats temporaires, intérim...). Le malaise est particulièrement vif dans la jeunesse qui vit cette situation dans l'angoisse d'être réduite à la « *génération des 700 euros* » comme elle l'a exprimé notamment en Grèce.

En Espagne, le chômage atteindra 18% fin 2009 (4,3 millions). En Italie, 2,5 millions de travailleurs précaires sont en danger du fait du non renouvellement prévu des 4/5e des CDD.

En Allemagne, le chômage partiel explose (surtout dans l'automobile et la métallurgie).

Mais monte aussi le sentiment d'exaspération face à la politique des gouvernants actuels qui trouvent l'argent pour financer les banques alors que les salariés doivent se serrer la ceinture et que les profits des grandes entreprises restent florissants.

Globalement, cela commence à s'exprimer dans le mot d'ordre: nous ne paierons pas leur crise!
Décliné tant en Italie qu'en Espagne ou encore en Grande-Bretagne.

ALLEMAGNE

Développement de grèves sectorielles (transport ferroviaire et aérien) pour l'augmentation des salaires à l'appel notamment du syndicat VER.DI. Un moment fort de la mobilisation **aura lieu le 28 mars**.

ITALIE

« *Unis contre la crise* ». Tels étaient les mots d'ordre de la grève nationale du 13 décembre 2008 en Italie à l'appel de la CGIL pour la défense des salaires, de l'emploi stable et la justice sociale.

Une nouvelle journée nationale d'action est prévue le 4 avril.

GRANDE-BRETAGNE

Grèves pour la défense des conventions collectives et contre le dumping salarial (mise en cause de la directive européenne sur les travailleurs détachés dans le secteur énergétique). Mobilisation contre la privatisation de La Poste et plus généralement contre le plan de relance de Gordon Brown.

Le Secrétaire général d'un des principaux syndicats UNITE appelle à une mobilisation nationale et internationale contre le démantèlement des droits des travailleurs.

Une « marche pour l'emploi » sera organisée en concomitance avec le sommet du G20, le 2 avril à Londres.



PORTUGAL

Après les importantes mobilisations de 2007 et 2008 (200.000 personnes à Lisbonne en juillet 2007 contre la « flexisécurité » et l'Europe libérale à l'appel de la CGTP-IN), **une nouvelle manifestation nationale est prévue le 13 mars** dans le secteur public et privé pour la revalorisation des conventions collectives et contre la mise en cause du droit du travail (mise en cause du Code du travail).

GRECE

Importante mobilisation **le 12 décembre 2008** contre la réforme du régime des retraites. Plusieurs grèves nationales ont eu lieu depuis deux ans contre la politique du gouvernement de droite de Caramanlis.

Manifestation des agriculteurs pour la défense de leur revenu.

ESPAGNE

Mobilisations en cours dans le secteur de l'automobile. 20.000 manifestants contre la crise le 1^{er} février à Séville. Les principaux syndicats (commissions ouvrières et UGT) appellent à une **première mobilisation nationale le 19 avril**, pour l'emploi, les salaires et le maintien des prestations sociales.

IRLANDE

120.000 personnes ont manifesté contre les mesures d'austérité prises par le gouvernement. (15 milliards de coupes budgétaires annoncés par le gouvernement et qui touchent massivement le pouvoir d'achat des travailleurs de la fonction publique.) De nouvelles mobilisations sont prévues dans les prochaines semaines.

ISLANDE

Ce pays est au bord de la faillite. Les mobilisations populaires ont abouti à la démission du gouvernement de droite et à la convocation d'élections anticipées à la fin avril.

PAYS BALTES

Dans tous les pays baltes, les mouvements sociaux se multiplient. **A Riga** (Lettonie) et à **Vilnius** (Lituanie) ont eu lieu les plus importantes manifestations depuis 20 ans contre les budgets d'austérité prévus par les gouvernements en place pour faire face à la crise économique extrêmement brutale qui secoue ces pays.

Luttes de la jeunesse

De la Grèce à l'Italie, de l'Espagne au Portugal et l'Allemagne, l'Europe est secouée par la mobilisation massive de la jeunesse, contre la privatisation des facultés, les coupes budgétaires, la précarisation des statuts étudiants. Souvent, les enseignants sont également dans l'action.

Euro-manifestations

La Confédération européenne des syndicats appelle à **une journée européenne d'action les 15 et 16 mai** pour un nouveau contrat social pour les travailleurs européens. Cinq euro-manifestations sont



prévues à Bruxelles, Berlin, Prague, Barcelone ou Madrid et en Scandinavie. Mots d'ordre: hausse des salaires et qualité de l'emploi.

Le 13 novembre 2008, les cheminots européens avaient manifesté à Bruxelles contre la libéralisation du rail.

G20 ET OTAN

De très fortes mobilisations sont attendues **le 28 mars à Londres contre le G20** et **le 4 avril à Strasbourg** contre l'OTAN à l'appel des forums sociaux (FSE Malmö et FSM Belem) ainsi que **les 8-10 juillet en Sardaigne contre le G8**.

32- Notre conception de la relation Nation / Union européenne

La démocratie c'est le pouvoir du peuple. Or les institutions européennes actuelles organisent le contournement des citoyennes et des citoyens en confiant des pouvoirs essentiels à des instances non élues.

Cette construction politique est à rebours de tout fondement républicain. A l'inverse, nous estimons que la démocratie repose sur la citoyenneté, avec la parité comme moyen pour les femmes de participer à égalité à l'exercice des responsabilités politiques

Dans l'Union européenne, aussi bien les politiques de coopération entre les Etats que les politiques intégrées doivent être contrôlées par les citoyens et soumises à la souveraineté populaire.

Nous nous battons pour une Europe laïque. C'est une des conditions indispensables pour construire un espace démocratique européen qui garantisse la liberté de conscience et l'égalité des citoyennes et des citoyens quelques soient leurs convictions philosophiques et religieuses.

C'est aussi le fondement d'une vision solidaire et pacifique des relations internationales à l'opposé du prétendu « choc des civilisations ».

Par ailleurs dans les propositions du PCF pour une VIème République, nous formulons parmi d'autres propositions, celle que la future Constitution de la France énonce le principe suivant :

- La République française est membre à part entière de l'Union européenne. Elle agit pour que la construction de cette Union se fonde sur le strict respect des droits fondamentaux, sur une démocratie active et participative, autour des principes de liberté, d'égalité, de tolérance, et de paix. Elle plaide, en toute circonstance, pour une Europe sociale, démocratique et solidaire. Elle reconnaît les normes de l'Union, dès l'instant où, fruits d'une élaboration démocratique, ces normes respectent tout à la fois la volonté commune et le droit de chaque peuple à l'indépendance et à la souveraineté.

33- 10 propositions du PCF pour changer d'Europe

- a. Pour les salariés dont l'on met toujours l'emploi en balance et le salaire en berne, en finir avec le dumping social et fiscal en créant un salaire minimum européen égal à 60% du salaire moyen de chaque pays. C'est 1600 € par mois en France. Instauration d'une clause de non régression sociale. Harmonisation par le haut de la fiscalité des entreprises
- b. Pour tous les salariés dont leurs actionnaires détruisent l'outil de travail à petit feu, instaurer un droit de contrôle de l'utilisation des profits des entreprises pour les salariés. Interdire les licenciements en mettant sur la table les propositions syndicale et



en mobilisant les dividendes pour assurer les salaires

- c. Devant l'immense faillite des marchés financiers créer un pôle financier public en nationalisant tout de suite des banques pour qu'elles servent des dépenses socialement utiles. Obliger la BCE à soutenir l'emploi et l'investissement
- d. Pour le respect de nos droits à l'énergie, à l'eau au transport et à bien d'autres choses, décider d'un moratoire sur toutes les directives de déréglementation et impulser le développement de grands services publics
- e. Pour l'accès de tous les Européens à une alimentation de qualité, soutenir notre agriculture et notre souveraineté alimentaire en faisant de la PAC un instrument de soutien des prix agricoles et de rémunération du travail paysan dans le plein respect de l'environnement
- f. Pour les générations futures et l'amélioration de notre cadre de vie, mettre en place une politique commune de l'énergie sous maîtrise publique et lancer un plan climat permettant de réduire d'ici 2025 de 25% les émissions de gaz à effet de serre
- g. Pour la paix dans le monde construire en Europe une politique de sécurité commune pacifique et indépendante
- h. Pour toutes les femmes d'Europe et comme nous l'a proposé Gisèle Halimi décider d'une clause de l'Européenne la plus favorisée. Généraliser les mesures de la loi-cadre contre les violences faites aux femmes. Décider d'une directive contraignante pour l'égalité salariale
- i. Pour la jeunesse d'Europe sacrifiée aujourd'hui par ses gouvernements, entrer dans la société du savoir en ouvrant l'accès des connaissances et en doublant notamment le budget de l'université et de la recherche
- j. Pour tous ces hommes et femmes qui ont droit à la meilleure vie possible, en finir avec l'Europe forteresse et régulariser tous les « sans-papiers ».

Les différentes forces politiques en présence

34- PSE/PS

Le groupe PSE qui regroupe tous les partis socialistes européens dont le PS français, s'est partagé le pouvoir au Parlement avec le groupe PPE (Parti populaire européen, qui rassemble les droites européennes de l'UMP à Forza Italia de Berlusconi).

Le PSE fait sien le principe de « l'économie sociale de marché », une formule confuse lancée en son temps par la Démocratie chrétienne allemande. Il n'a amendé qu'à la marge toutes les directives de libéralisation et de déréglementation concernant les transports et l'énergie.

Le PSE a soutenu le Traité constitutionnel et soutient le Traité de Lisbonne, la directive services et la Stratégie de Lisbonne. L'orientation dominante du PSE est le social libéralisme, qu'ont incarné les commissaires au commerce extérieur de l'UE, comme Peter Mandelson ou Pascal Lamy (l'actuel directeur de l'OMC, membre du PS français)

Si à partir de 2005, les députés du PS français ont eu des votes différents des autres députés du



PSE, sur certaines directives de déréglementation ou de libéralisation comme la directive services, c'est dû à la pression de l'ampleur du NON de gauche au Traité constitutionnel en France.

35- Les Verts

Le groupe des Verts au parlement est très divers, même si la tendance libérale-libertaire domine, en particulier chez les Français (Jean Luc Benhamias a rejoint le MODEM, en restant membre du groupe Verts du Parlement européen). D'autres députés verts ont prît fait et cause pour la question sociale et ont travaillé en bon intelligence avec le groupe GUE/NGL

36- Les députés Modem français

Les députés français Modem ont sur les questions économiques et sociales suivi en général les votes de leurs collègues de droite, membres du PPE, et ont été parfois plus libéraux qu'eux, défendant à tout pris le libre -échange.

37- Le NPA

Le NPA a décidé de refuser de participer au Front de gauche.

Nous avons pourtant tout mis en œuvre pour convaincre le nouveau parti d'Olivier Besancenot de jouer la gagne à cette élection en se présentant unis, à l'unisson du mouvement social et de la demande qui s'exprime dans les meetings et dans les luttes.

Malgré cela le front de gauche qui continue de militer pour un rassemblement de celles et ceux qui veulent construire une Europe de progrès, a été rejoint par l'association Gauche Unitaire (GU), que viennent de créer Christian Piquet et ses amis qui critiquent la ligne fermée du NPA.

38- Le PGE

Où en est le Parti de la gauche européenne et va-t-il jouer un rôle dans la campagne des élections européennes ?

Oui. Pour la première fois, l'Union européenne prévoit que les partis européens puissent mener campagne en tant que tels en vue de l'élection du Parlement européen.

Le Parti de la gauche européenne (PGE) est l'un de ces partis, au même titre, par exemple, que le Parti populaire européen (PPE, droite), le Parti socialiste européen (PSE), le Parti Vert européen, etc.

Le PGE a été créé en 2004. Le PCF en est un des partis fondateurs : deux de ses représentants siègent à son exécutif et il participe à ses groupes de travail thématiques.

Les statuts du PGE le définissent comme « une association de partis et organisations de gauche européens, indépendants et souverains, qui se donnent l'objectif d'agir et de coopérer ensemble pour contribuer, en Europe et dans le monde, aux luttes contre les politiques néolibérales et pour des alternatives politiques réelles, de justice, de solidarité, de liberté, de paix ».

Un tel espace de travail pour définir des propositions visant à changer d'Europe à partir des refus et des exigences de ses peuples et pour mener des actions communes concrètes en ce sens entre les forces politiques progressistes européennes était une nécessité.

En témoigne le renforcement constant du PGE qui comprend aujourd'hui 20 partis membres et 11 partis observateurs, contre 14 et 4 lors de sa création.



Le PGE entretient des relations de coopération étroites avec le groupe GUE-NGL au Parlement européen. Il participe activement aux rendez-vous du FSE et du FME. Il mobilise actuellement pour les grandes manifestations du 4 avril à Strasbourg à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'OTAN.

Le fait qu'il comprend des partis de l'Europe de l'Ouest et de l'Est lui permet de mener des actions directement dirigées contre les politiques de dumping social et de mise en concurrence des travailleurs et des peuples.

Il a ainsi mené l'an dernier une campagne à l'échelle européenne contre la précarité, qui touche sous des formes quasi identiques tous les salariés européens. Il a également été le seul parti européen à s'être prononcé pour un « non » européen et antilibéral au traité constitutionnel en 2005 et à combattre aujourd'hui le traité de Lisbonne.

En vue des élections européennes, le PGE a adopté une plateforme électorale : « Ensemble pour changer en Europe » (disponible en français sur www.european-left.org). Les propositions que ce document avance déclinent l'affirmation qui ouvre ce texte : « La crise historique qui frappe le capitalisme au cœur nous met au défi de contribuer à la résistance des peuples et d'ouvrir une politique de changement en Europe.

Le PGE estime que la seule issue possible de cette crise est de se battre pour une Europe démocratique et sociale : une Europe des peuples et non une Europe des banques. »

Le PCF propose que le PGE tienne plusieurs réunions en France, avec naturellement la participation de partis européens, dans le cadre de la campagne européenne.

39- Le groupe Gauche unitaire européenne (GUE)

Son utilité

Nos députés européens, rassemblés dans le groupe Gauche unitaire européenne (GUE) au Parlement européen, ont souvent été les seuls à s'opposer à toutes les politiques libérales qui mettent le droit du capital au-dessus du droit du monde du travail.

Trois exemples de bataille au niveau européen s'associant à des luttes menées nationalement dans les pays européens viennent étayer ce rôle utile :

1- En 2006, Les députés de la GUE ont réussi à faire rejeter la directive portuaire en s'appuyant sur le mouvement qui a rassemblé tous les professionnels des ports. Ils se sont aussi battus contre la circulaire Bolkestein et, avec la pression populaire, ont pu obtenir des amendements.

La directive «services», votée par le Parti socialiste européen et les Verts européens (même si exceptionnellement sous la pression du NON de gauche français, les députés socialistes et verts français ont rejoint la position de la GUE), est une incitation à la concurrence entre les peuples pour faire pression sur les salaires et les prestations sociales.

Les Etats ont 5 ans pour transposer dans le droit français la directive Bolkestein ainsi que les autres directives sectorielles (transports, énergie, service postal...).

C'est donc le Parlement français cette année qui devra définir quel service va rester public et quel autre va être libéralisé. La marge de manœuvre nationale pour résister à cette décision européenne existe pourtant du fait que c'est d'abord une décision des chefs d'Etat.



Exemple : le premier ministre François Fillon a du gelé l'ouverture du capital de la Poste qui devait être voté à l'Assemblée nationale en décembre 2008 du fait des réactions des citoyens français face à la crise.

2- Le 16 décembre dernier, les députés de la GUE ont participé au blocage de la directive « temps de travail », en lien avec les fortes mobilisations syndicales. Cette directive, soutenue par le commissaire du Parti Socialiste Européen responsable aux affaires sociales de la commission européenne et par Sarkozy et Berlusconi au Conseil Européen, envisageait de faire travailler jusqu'à 65 heures par semaine.

C'est un encouragement pour amorcer un processus de convergences vers le haut des normes salariales, sociales, écologiques et fiscales au plan européen.

3- Le rôle de nos députés de la GUE a été essentiel en 2004 quand ils ont rendu public le projet du traité constitutionnel, pendant que tous les autres députés européens – de droite, socialistes et verts - avaient accepté la confiscation du processus.

Les chefs d'Etats et les parlementaires nationaux libéraux et sociaux démocrates, nous ont interdit de donner notre avis sur le traité de Lisbonne, ils ont donné leur quitus au Congrès des parlementaires à Versailles, alors qu'un nouveau référendum aurait dû être organisé comme en Irlande qui a voté majoritairement NON.

Ainsi, toute question européenne est une question politique liée à l'exercice de la citoyenneté nationale et européenne.

L'action plus exhaustive du groupe GUE fera l'objet d'une prochaine publication

La composition du groupe GUE et ses liens avec d'autres partis en Europe

Le groupe confédéral de la **Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL)** est un groupe du [Parlement européen](#) qui regroupe des partis de gauche, majoritairement [communistes](#) ou ex-communistes.

Ce groupe compte 41 députés européens, 16 partis membres, originaires de 13 États de l'[Union européenne](#). Il a également 4 partis associés, dont 3 ne sont pas, actuellement, représentés au sein du [Parlement européen](#). Il est présidé par [Francis Wurtz](#).

Partis membres

Pays	Parti national	Eurodéputés
Allemagne	Die Linke	7
Chypre	Parti progressiste des travailleurs	2
Espagne	Gauche unie	1
Finlande	Alliance de gauche	1
France	Parti communiste français	3



Grèce	Parti communiste de Grèce	3
	Synaspismós	1
Irlande	Sinn Féin	1
Royaume-Uni		1
Italie	Parti de la refondation communiste	5
	Parti des communistes italiens	2
Pays-Bas	Parti socialiste	2
Portugal	Parti communiste portugais	2
République tchèque	Parti communiste de Bohême et Moravie	6
Suède	Parti de gauche	2
Partis avec des députés membres associés		
Danemark	Mouvement populaire contre l'Union européenne	1
Partis d'associé avec un député		
Portugal	Bloc de gauche	1
Partis d'associé sans député		
Luxembourg	La Gauche	
Et deux sont issus de pays non-membres de l'Union		
Norvège	Parti socialiste de gauche	
Suisse	Parti suisse du Travail	

40- Le site du PCF et celui du Front de gauche

www.pcf.fr
www.frontdegauche.eu

Conclusion

Avec le « Front de Gauche pour Changer d'Europe », nous voulons afficher l'espoir d'une autre politique possible, une politique alternative au libéralisme qui est en échec aujourd'hui, une politique qui réponde aux aspirations d'une majorité de notre peuple, des peuples d'Europe.

Nous voulons, comme en 2005 quand notre peuple eu le pouvoir de s'exprimer, ouvrir une brèche dans la pédagogie du renoncement, faire reculer la résignation.

Nous lançons un appel à rejoindre le Front de gauche, le renforcer, y prendre sa place pour changer de politique, changer de pratique de la politique, changer la gauche afin qu'elle ne soit plus soumise



au dogme financier, qu'elle s'émancipe du principe de réalisme qui pousse au renoncement, nous voulons changer d'Europe par l'intervention citoyenne.

Nous voulons construire cet espoir en se donnant les moyens politiques et en construisant cette alternative au quotidien et dans la proximité à partir des réalités vécues par nos concitoyens et des exigences sociales et politiques qu'ils portent : dignité et partage des richesses.

Si l'affichage d'organisations composant le Front de Gauche est un signal qui permet de répondre à l'attente d'unité exprimée par nombre de citoyennes et de citoyens à gauche, par le mouvement social dans sa diversité, nous ne saurions réduire la démarche à un Front d'organisations.

Nous visons un Front citoyen, une dynamique populaire, un engagement des hommes et des femmes qui n'en peuvent plus de la politique de régression sociale menée en France et en Europe et qui aspirent à un véritable changement.

Colères vis-à-vis des choix politiques qui broient les individus et contestation de la politique Européenne actuelle, solidarités et convergences de luttes et d'actions, doivent pouvoir trouver leur expression politique dans le vote pour les listes du Front de Gauche.

Nous voulons faire de ce scrutin un bras de fer entre notre peuple et Nicolas Sarkozy. Celui-ci incarne, en effet, parfaitement ce « modèle libéral », et entend, si on lui en laissait le loisir, le pousser jusqu'à l'extrême.

Chaque vote pour le Front de Gauche, le 7 juin prochain, sera, en premier lieu, un «carton rouge » à Nicolas Sarkozy.

Nous voulons, dans le même mouvement, c'est faire de ce vote l'expression du NON de gauche au traité de Lisbonne – cette réincarnation de l'ex-traité » constitutionnel – au sujet duquel le Président de la République a prétendu priver notre peuple de la parole.

Nous voulons affirmer une vision nouvelle de la société, de l'Europe et du monde.